



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

**Extrait du procès-verbal de la séance du
mercredi 11 décembre 2019 à 20h00**

Salle communale de Coppet

1. Election d'un membre à la Commission de Gestion

M. Rupert Schildböck est élu tacitement par acclamations à la Commission de Gestion

2. Préavis n° 48-2019 "Budget 2020"

Le préavis n° 48-2019 est adopté, tel qu'amendé, par 105 oui, 9 non et 0 abstentions

3. Préavis n° 50 - 2019 "Soutien de CHF 200'000.-- à Vision du Réel pour la période 2020 - 2023"

Le préavis n° 50-2019 est adopté par 114 oui, 0 non et 7 abstentions

4. Rapport sur le postulat de Mme Ch. Girod "Politique d'attributions des soutiens culturels dans le cadre de la Région de Nyon: quelle place pour les projets communaux ?"

Le rapport sur le postulat est adopté par 119 oui, 0 non et 2 abstentions

5. Rapport sur la motion de M. P. Wahlen "Proposition de projet de Règlement Disren"

Le rapport sur la motion est adopté par 116 oui, 0 non et 5 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics. Les points 1 à 3 du présent extrait ne sont pas soumis à référendum.

Au nom du Conseil Intercommunal

La Vice-présidente

Amélie Cherbuin



Le Secrétaire

Andres Zähringer